

6 Société et Culture

Gendarmerie nationale/Cours d'officier session 2016-2018

Fin de formation pour soixante-quatre officiers



Le Chef de la gendarmerie nationale, Jean Ekoua, s'adressant aux récipiendaires.



Passation de sabre...



... et le port d'épaulettes ont été des temps forts de l'événement.

AJT
Libreville/Gabon

LA cour d'honneur de l'École de gendarmerie d'Owendo a servi de cadre, vendredi dernier, à la sortie de la 15e promotion du cours officier gendarmerie nationale. En tout, soixante-quatre nouveaux officiers, sur soixante-cinq, ont reçu

leurs insignes (diplômes et épaulettes de sous-lieutenant) au terme d'une formation militaire et générale, entamée le 19 septembre 2016. La cérémonie circonstancielle a vu la présence du ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale, Etienne Massard Kabinda Makaga, et du commandant en chef de la gendarmerie nationale, le général Jean Ekoua. Occasion pour le directeur

général des Écoles, le colonel Corneille Didjienga, de faire cette précision: «*tous les stagiaires ont forgé leur identité militaire et développé le sens de l'autorité, dans le respect de la loi et des règles de déontologie. La deuxième année, d'une durée de huit mois qui s'achève aujourd'hui, portait essentiellement sur la formation juridique et professionnelle durant laquelle le statut d'officier les a amenés à se rabaisser da-*

vantage, parce qu'être un officier c'est avoir un état d'esprit qui repose sur trois vertus : la persévérance, la force morale et la stabilité émotionnelle qui est le symbole de la constance de l'État.» Pour sa part, le général Jean Ekoua a instruit les nouveaux officiers de faire montre de persévérance et de savoir-faire. «*L'esprit de solidarité et de soutien mutuel qui a façonné votre formation, malgré la diver-*

sité de vos provenances, s'estompe aujourd'hui. C'est désormais seuls que vous ferez face à vos responsabilités futures dans les unités (...). Je vous exhorte donc à donner le meilleur de vous-mêmes car, comme un maçon au pied du mur, les regards de vos chefs et vos subordonnés seront chaque jour le baromètre de votre commandement», a-t-il déclaré. Cette promotion a débuté

sa formation le 19 septembre 2016, avec un effectif de 65 élèves officiers de la gendarmerie gabonaise, de la Garde républicaine (GR), des Forces armées gabonaises (Armée de terre, Armée de l'air, Aviation légère des armées, Marine nationale), du Génie militaire et de la Santé militaire. Deux ressortissants de Guinée Conakry comptaient parmi ces stagiaires.

Disparition supposée d'une quinzaine d'élèves du CES d'Akébé-ville sur la plage

Déclaration du gouvernement

"MESDAMES ET MESSIEURS, Depuis quelques jours, les réseaux sociaux et une certaine presse internationale inondent l'actualité en faisant état de la disparition supposée d'une quinzaine d'élèves du CES d'Akébé de Libreville. Le Gouvernement gabonais, selon les informations dont il dispose à l'heure actuelle, déplore le décès par noyade de quatre jeunes gabonais dont trois étaient élèves en classe de 4e dans ledit établissement. Le décès de ces jeunes compatriotes est naturellement un drame national, qui ne laisse pas le gouvernement

indifférent. Toutefois, la République gabonaise étant un État de droit, où prévaut le principe de la séparation des pouvoirs, il était naturellement fondé de laisser les services compétents de la police judiciaire et du parquet de mener les enquêtes nécessaires sur ces disparitions qui ont endeuillé plusieurs familles gabonaises. En revanche, le Gouvernement s'insurge contre toute forme de récupération à visées politiques. Il est en effet inconcevable, voire immoral d'utiliser la douleur des familles et de la nation tout entière à des

fins politiciennes et inavouées. Aussi, le Gouvernement rappelle-t-il et fait constater à l'opinion nationale et internationale, qu'à la veille de chaque consultation électorale, depuis 2009, des esprits malins et chagrins s'éveillent pour voir dans chaque décès d'un Gabonais un crime qu'ils qualifient mécaniquement et tendancieusement de "crime rituel". Ce discours est souvent relayé par les réseaux sociaux, des blogueurs et une certaine presse internationale soudoyés par certains responsables de l'opposition gabonaise, notamment

celle-là qui refuse d'aller aux prochaines élections législatives dont la tenue est indispensable pour la vitalité de notre démocratie. On peut, en effet, s'étonner et s'interroger sur les vraies intentions de ces médias lorsqu'ils affirment par exemple que le CES d'Akébé est proche de la plage du Tropicana. Comme on peut rester perplexe devant l'empressement d'inhumer une des victimes de ce drame sans avoir au préalable sollicité les services d'un médecin légiste assermenté ou de la justice, aux fins de pratiquer une autopsie, pour

une meilleure manifestation de la vérité. Mesdames et Messieurs, notre responsabilité collective et notre sens patriotique doivent chaque fois nous interpeller lorsque le Gabon, son Président et le peuple gabonais sont traînés dans la boue et sacrifiés sur l'autel des ambitions politiques égoïstes. Le Gouvernement gabonais prend à témoin l'opinion nationale et internationale devant ce qui s'apparente à une volonté manifeste de ternir à tout prix l'image et la réputation de notre pays. Par conséquent, le Gouvernement met en garde les

ennemis et les détracteurs de notre pays et leur rappelle fermement que le Gabon n'est ni un paillason, ni un marchepied. Le Gouvernement gabonais est respectueux de la liberté de la presse et des droits de l'homme. Mais, il a aussi le devoir sacré de préserver, par tous les moyens légaux, l'unité, la paix et la cohésion nationale, nos valeurs traditionnelles".

Le Porte-parole le ministre d'Etat, ministre de la Communication Guy-Bertrand MAPANGOU

Organisation des audiences foraines à la prison centrale de Libreville/Conférence de presse du Synagref, hier

Les greffiers les jugent sans effet

P.M.M
Libreville/Gabon

« **NOTRE** tutelle, sans consulter les greffiers en chef et encore moins les représentants des greffiers du Gabon, décide donc de la tenue des audiences foraines à la prison centrale de Libreville. Ces audiences foraines n'obéissent pas aux dispositions légales. C'était l'essentiel du message de Georges Boupenga, président du Syndicat national des greffiers (Sygraf), lors de sa conférence de presse hier au Palais de justice de Libreville.



Les membres du bureau du Synagref, dont le président Georges Boupenga (toge rouge).

Les greffiers se sont, en effet, insurgés contre la décision de la tutelle de tenir des audiences foraines en leur absence. « *Lors de l'assemblée consécutive au*

début des activités de la juridiction de Libreville, aucun tableau répertoriant les audiences foraines n'a été dressé à ce jour. Nous nous étonnons donc que M.



Les greffiers lors de la conférence de presse d'hier.

le président du tribunal, en collaboration avec le ministre de la Justice, décide de tenir des audiences foraines aujourd'hui. Mieux, l'absence des greffiers à ces au-

dientes rend de facto toutes les décisions qui vont être traitées aujourd'hui sans effet», a fait savoir M. Boupenga. Les membres du Synagref

disent n'attendre du gouvernement qu'une seule chose : une invitation à la négociation afin de ramener la sérénité au sein de la maison justice. « *La tenue de ces audiences va, selon les greffiers, contribuer à aggraver la crise dans le secteur de la justice. Aussi, le gouvernement, à travers cette décision, viole le droit de grève reconnu aux agents publics*», a poursuivi M. Boupenga.

Les greffiers du Gabon ont dit prendre à témoin l'opinion nationale et internationale des conséquences pouvant découler de tels agissements.